



5e RENCONTRE DE LA DÉLÉGATION ULTRAMARINE DE L'ADGCF

**CACL, Territoire Engagé pour la Transition Ecologique
(CRTE PCAET COT)**



Sommaire

- Des enjeux de gouvernance qui intègrent la Transition Ecologique et Energétique
- Les Démarches PCAET, COT et CRTE et leurs mises en œuvre sur l'Agglo.
- Quelques illustrations de projets menés et en cours

Démarches

PCAET

COT

CRTE

CEP

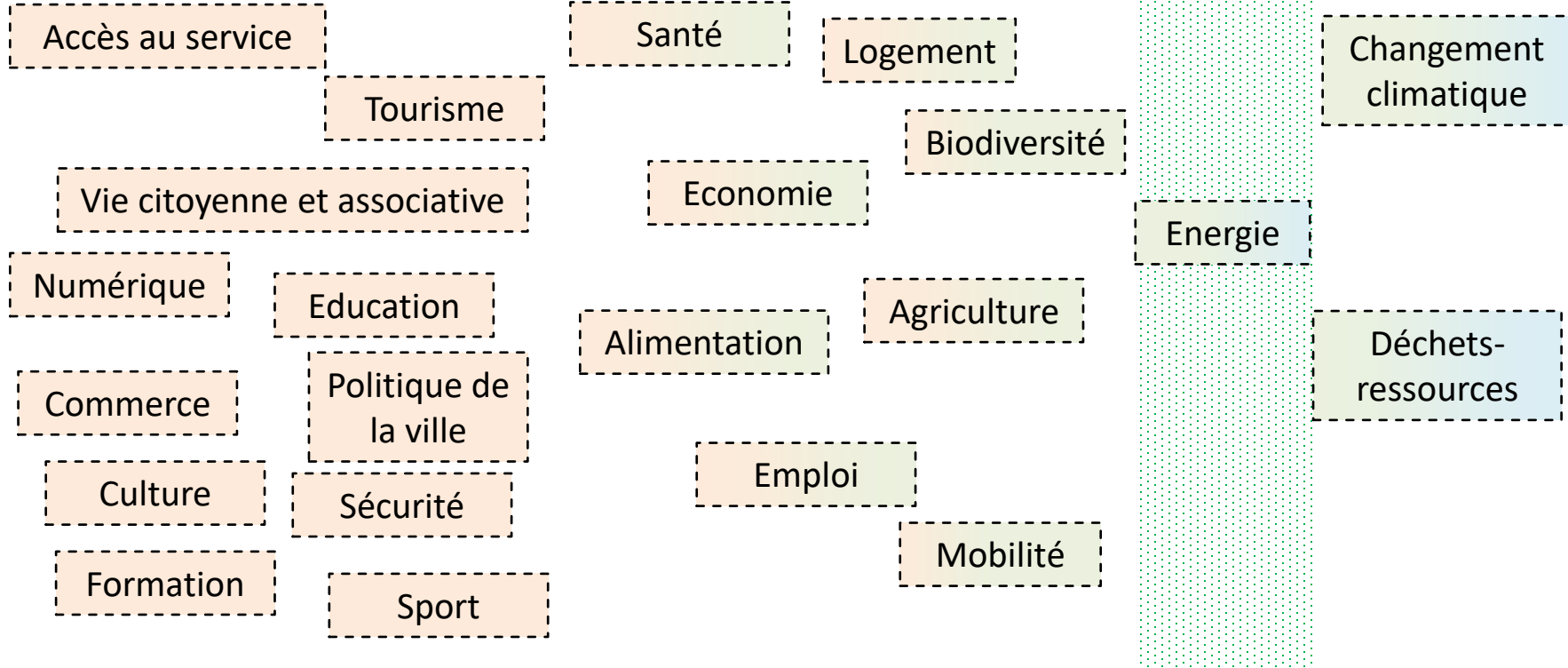
Contexte d'élaboration du plan d'actions : Une volonté de définir un cadre **commun et transversal**

- Par la conduite conjointe des 3 démarches PCAET, CRTE et COT, la CACL avait souhaité définir une **stratégie intégrée des transitions** (énergétique, écologique, économique et sociale)...
- ...**En cohérence avec cette stratégie, le plan d'actions** (qui constitue la déclinaison opérationnelle de celle-ci) **a été conçu comme un programme commun aux 3 démarches** PCAET, CRTE et COT.

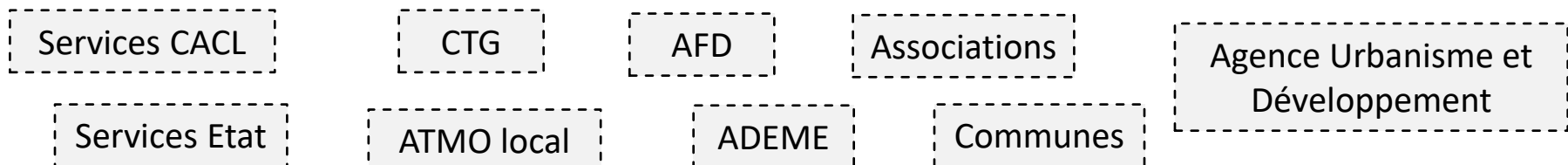
CRTE

PCAET

COT

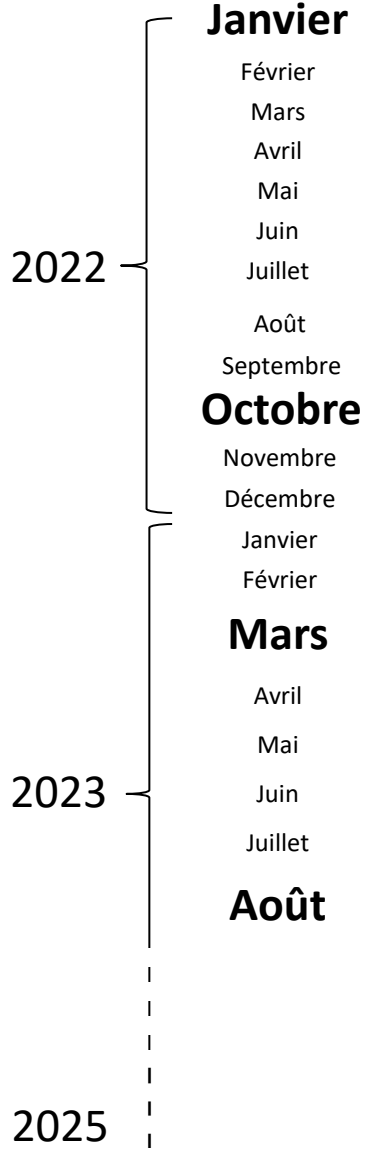


Exemples d'acteurs locaux

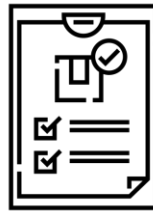




PCAET – COT - CRTE



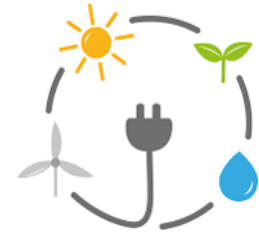
Horizons 2030-2050



Réalisation des opérations

État des lieux

Climat Air Energie
Social
Economique



Enjeux et objectifs

Cadre évaluatif



Contexte d'élaboration du plan d'actions :

Une volonté de définir un cadre **co-construit et partagé**



- **La stratégie intégrée des transitions a été co-construite grâce à une démarche de concertation élargie et territoriale :**
 - Réunions de COPIL associant les élus et les partenaires institutionnels (janvier, mars, juin 2023)
 - Sondage ouvert aux habitants (avril 2023)
 - Consultation des élus communaux et communautaires (mai 2023)
 - Délibération en conseil communautaire (juillet 2023)
- **...En cohérence avec cette stratégie, le plan d'actions a été co-construit sur le même principe :**
 - Atelier de concertation associant agents et élus de la CACL, partenaires, acteurs locaux (février 2023)
 - Prise en compte des propositions des habitants et des élus consultés lors des sondages (avril, mai 2023)
 - Réunions avec les services et partenaires pour mise en cohérence avec autres plans (mars-octobre 2023)



6 axes ont été validés pour la stratégie PCAET-CRTE-COT...

N° Axe	Nouveau Nom des Axes stratégiques
1	S'organiser et devenir un exemple
2	Favoriser l'autonomie du territoire
3	Améliorer le bâti et construire une ville durable et agréable
4	Impliquer les acteurs du territoire dans les transitions
5	Se préparer au changement climatique et devenir résilient
6	Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur



6 axes ont été validés pour la stratégie PCAET-CRTE-COT...



- **I. S'organiser et devenir un exemple** : cet axe vise notamment à consolider le rôle de la CACL dans la transition énergétique et développer son exemplarité, en mettant en place une gouvernance écoresponsable et ouverte aux citoyens, en réduisant la consommation énergétique du patrimoine public et en accompagnant les collectivités dans leur transition.



- **II. Favoriser l'autonomie du territoire** : cet axe a notamment pour objectif de réduire la dépendance du territoire vis-à-vis de la Métropole et de l'étranger par le développement des ressources locales (production agricole, de matériaux, d'emplois, tourisme... et de la production d'énergies renouvelables et de récupération, la valorisation des déchets et l'étude des filières alternatives aux carburants conventionnels.



6 axes ont été validés pour la stratégie PCAET-CRTE-COT...



- **III. Améliorer le bâti et construire une ville durable et agréable** : cet axe se fixe notamment l'objectif d'œuvrer pour un habitat mieux adapté aux enjeux de la transition, de s'inscrire dans une démarche de ville durable, dynamique et sûre (réduction de l'artificialisation, sécurité, santé, accès, et de faire de la collectivité un smart-territoire (développement du numérique, accès aux services...)).



- **IV. Impliquer les acteurs du territoire dans les transitions** : cet axe prévoit d'inciter les acteurs du territoire à participer aux différentes transitions en les sensibilisant sur les enjeux. en favorisant la réparation ou réutilisation des biens, en développant les mobilités alternatives et en réduisant les besoins en déplacement.



6 axes ont été validés pour la stratégie PCAET-CRTE-COT...



- **V. S'adapter au changement climatique et devenir résilient** : cet axe a pour but de renforcer la résilience du territoire aux chocs climatiques qui sont destinés à se multiplier, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources en eau, en réduisant la vulnérabilité du territoire au changement climatique et en développant une économie durable et inclusive.



- **VI. Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur** : cet axe a pour principal objet l'amélioration de la qualité de l'air sur le territoire par la réduction des émissions de polluants atmosphériques et l'assainissement du bâti. Il est transversal avec les 5 autres axes.

et leurs 17 grandes orientations



1 S'organiser et devenir un exemple

- 1.1 Mettre en place une gouvernance écoresponsable en faveur des transitions
- 1.2 Optimiser et réduire les consommations d'énergie du patrimoine public
- 1.3 Accompagner les collectivités et les acteurs locaux dans les transitions

2 Favoriser l'autonomie du territoire

- 2.1 Favoriser le développement et l'utilisation des ressources locales
- 2.2 Valoriser les déchets au niveau local
- 2.3 Développer la production d'énergie renouvelable
- 2.4 Etudier le potentiel de filiales alternatives locales : biocarburant, hydrogène, biogaz,...

3 Améliorer le bâti et construire une ville durable et agréable

- 3.1 Œuvrer pour un habitat plus sobre, accessible et confortable
- 3.2 S'inscrire dans une démarche ville durable, dynamique et sûre
- 3.3 Faire de la CACL un smart-territoire



4 Impliquer les acteurs du territoire dans les transitions

4.1 Sensibiliser, communiquer et former à la transition écologique et solidaire

4.2 Réduire les déchets et favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation

4.3 Renforcer les modes alternatifs pour réduire l'usage de la voiture thermique

4.4 Diminuer les besoins en déplacement

5 S'adapter au changement climatique et devenir résilient

5.1 Préserver et protéger la biodiversité locale et la ressource en eau

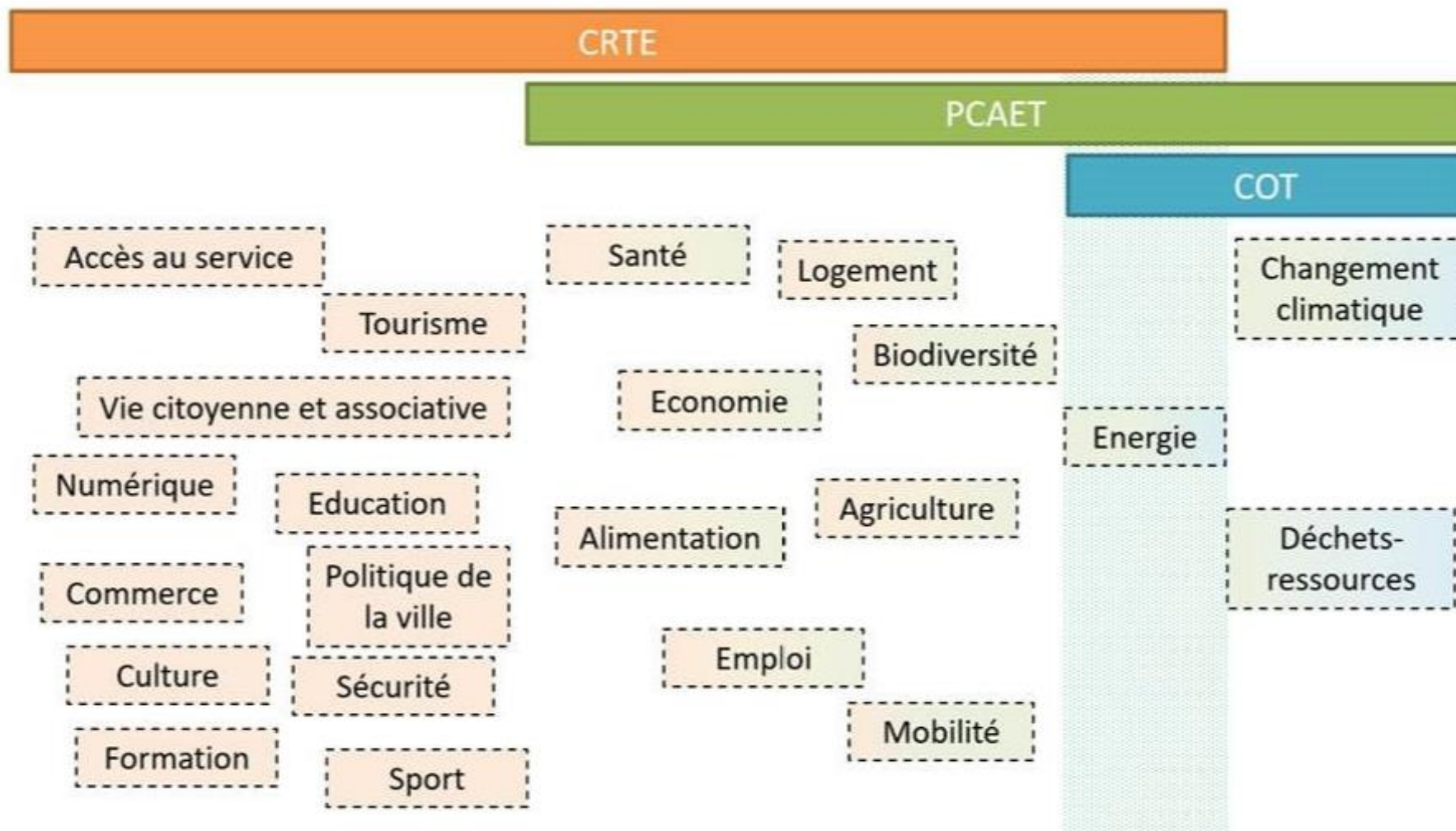
5.2 Réduire la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques

5.3 Développer une économie durable et inclusive

6 Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur



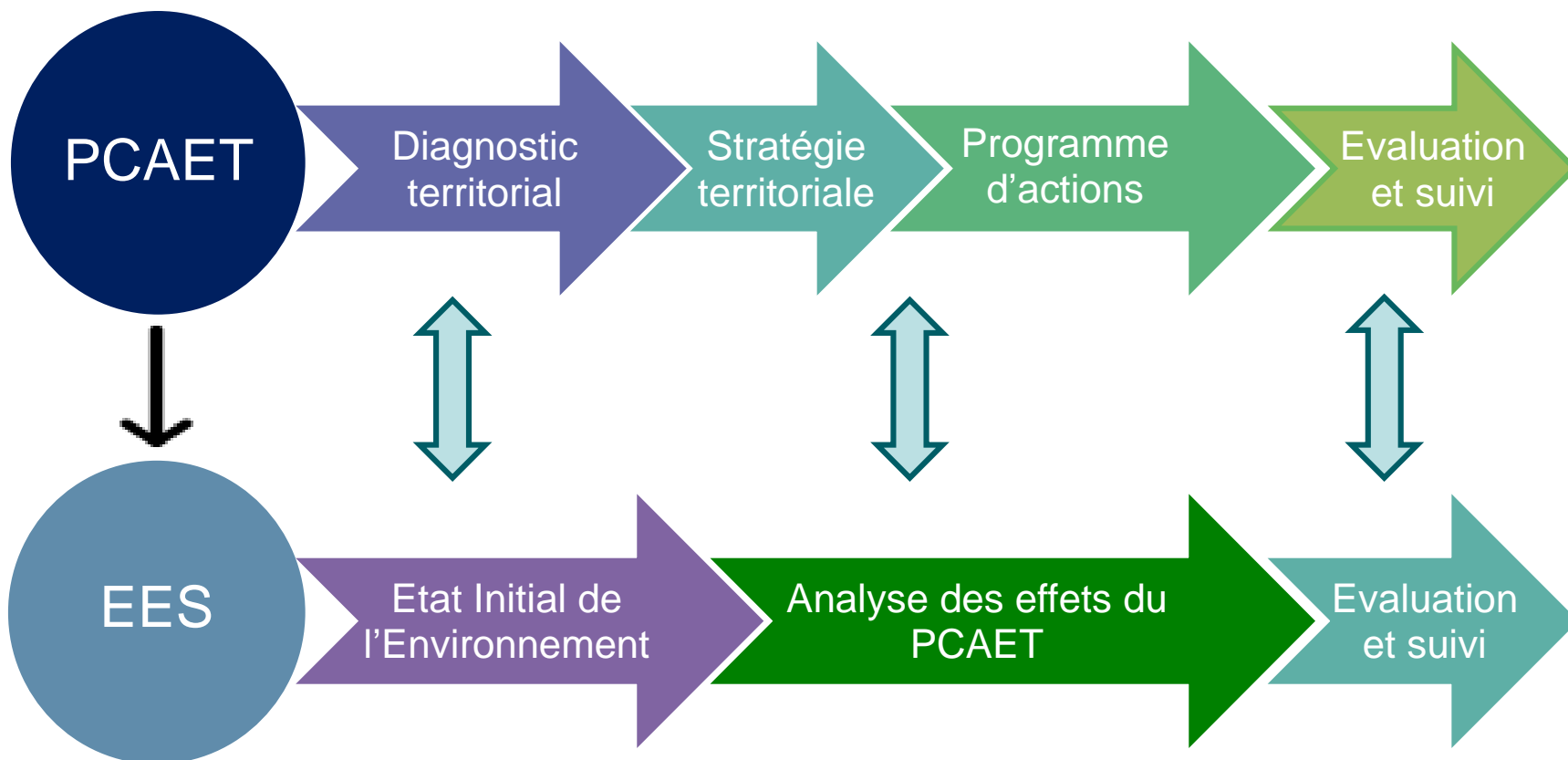
En cohérence avec la stratégie intégrée, le plan d'actions commun comporte 41 fiches actions portant sur l'ensemble des thématiques des 3 démarches :





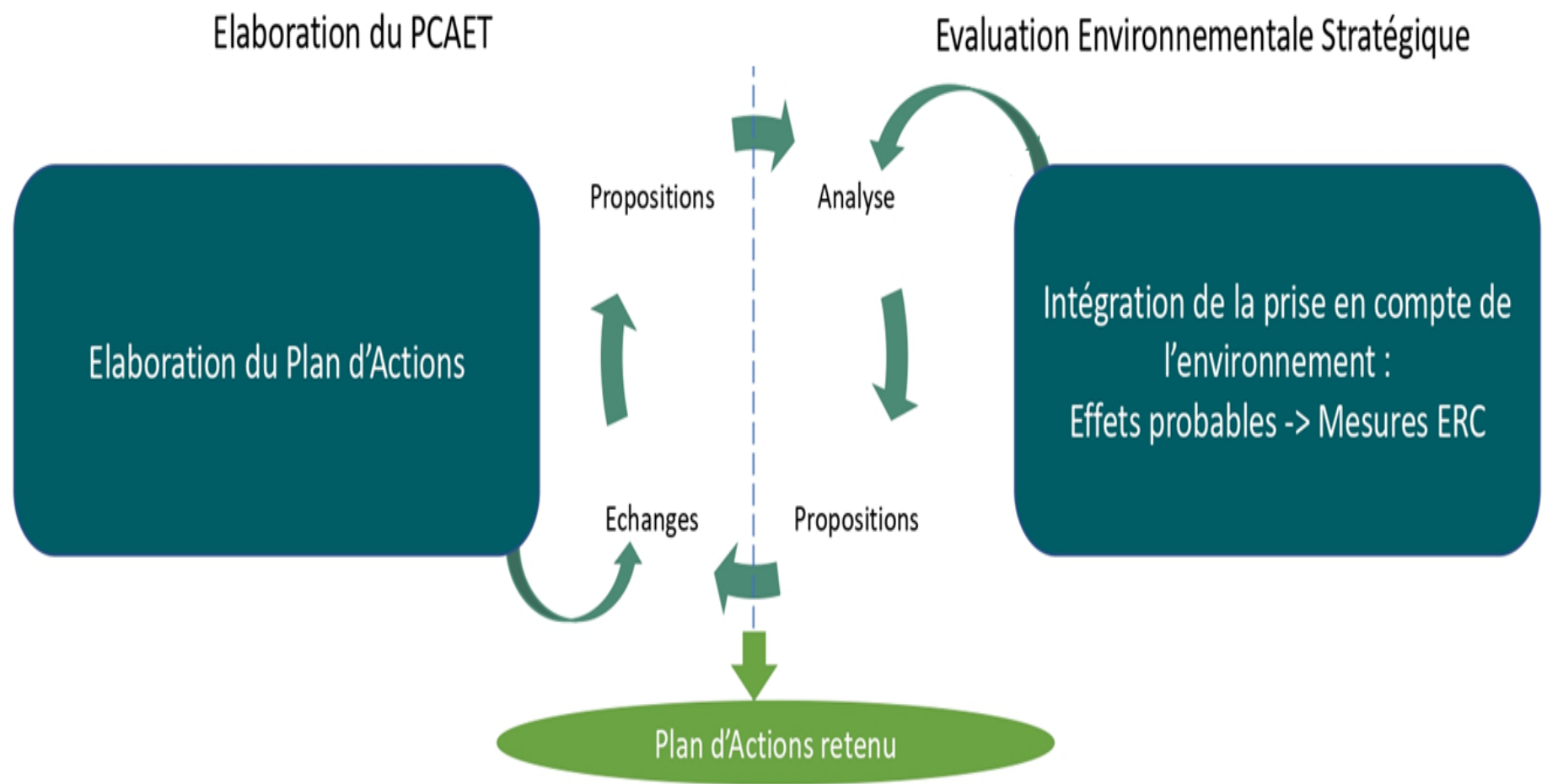
La Question de l'Evaluation Environnementale Stratégique (EES)

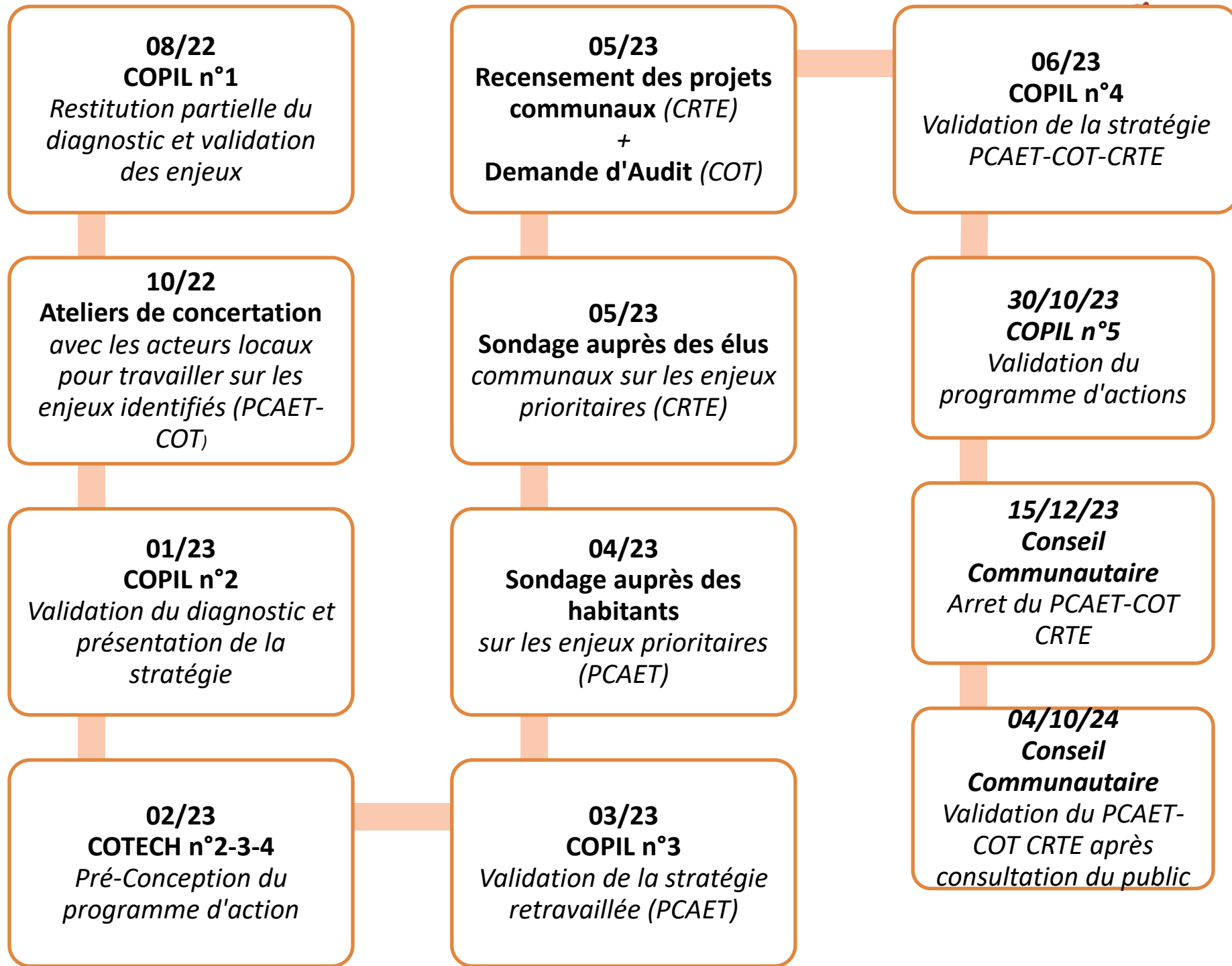
Articulation entre les étapes du PCAET et de l'EES



Décret n° 2016-1110
du 11 août 2016

La Question de l'Evaluation Environnementale Stratégique (EES)





Au delà,Le Mix Energétique Guyanais



De l'eau, du soleil, du bois

**Une autosuffisance
énergétique possible à 2030
sous l'Egide de partenaires
impliqués et de la PPE**

Hydroélectrique

**Biomasse (4 Usines en 2024)
Petit saut à venir en 2025**

Photovoltaïque

**Contraintes à anticiper
(modèles économiques);
insalubrité continentale**